

## Espac'enfance

### Tarification à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2021

### **NOUVEAU : TARIFICATION AU TAUX D'EFFORT.**

**C'est quoi ?** un pourcentage qui est appliqué sur vos ressources, ainsi est obtenu votre tarif. La base de la ressource est le quotient familial qui prend en compte la composition familiale.

**Le plancher** de revenu est fixé à un QF de 300 = aucun QF en dessous de 300 ne sera pris en compte. Si le QF est de 250, la base de la ressource qui sera prise sera de 300.

**Le plafond** de revenue est fixé à un QF de 1400 = les QF au-dessus du plafond auront un tarif à 1400.

<b>TARIF POUR 1 ENFANT</b>			
Journée entière	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Semaine entière vacances
1.25%	1%	0.75%	5.625%

*Exemple : 1 enfant – QF = 781- Inscription 3 jours durant les vacances. Mode de calcul =  $781 * 1.25\% * 3 = 29.28 \text{ €}$*

<b>TARIF FRATERIES</b>			
<b>à partir de 2 enfants fréquentant l'accueil de loisirs</b>			
Journée entière	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Semaine entière vacances
1.15%	0.90%	0.65%	5.18%

*Exemple : 1 enfant de 4 ans et 1 enfant de 7 ans. QF = 1560. 2 ½ journée avec repas.*

*Enfant 1 =  $1400 * 0.90\% * 2 = 25.20\text{€}$  - Enfant 2 =  $1400 * 0.90\% * 2 = 25.20\text{€}$ . Total pour 2 ½ journées avec repas pour 2 enfants = 50.40€.*

**Adhésion**: 12€/famille/an

<b>TARIF HORS COMMUNAUTE DE COMMUNES GRAND POITIERS</b>			
Journée entière	½ journée avec repas	½ journée sans repas	Semaine entière vacances
2%	1.75%	1.50%	9%

**Adhésion hors communes**: 20€/famille/an

Transport les mercredis en période scolaire écoles vers accueil de loisirs 1€/mercredi